

Responsable périscolaire H/F

Adjoint territorial d'animation

Organisme émetteur : VILLE DE VERSAILLES

Référence : 2026-VERSAILLES-516

Localisation du poste : 78000

Direction concernée

EDUCATION - JEUNESSE

Service concerné

EDUC ANIMATION PERISCOLAIRE

Catégorie du poste

C

Poste ouvert aux

Contractuels et Titulaires

Type de poste

Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

Missions principales

Référent des différents temps péri et extrascolaires :

- Élabore avec le responsable multi-sites le projet pédagogique de la structure. Sous la responsabilité de son responsable multi-sites, organise et coordonne la mise en place des activités qui en découlent et encadre l'équipe d'animation pour les accueils périscolaires
- Conçoit, propose et met en oeuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet pédagogique du site.

Encadre les enfants et anime l'équipe durant les temps :

- Pause méridienne élémentaire
- Accueils postscolaires maternel ou élémentaire
- Accueil de loisirs du mercredi maternel ou élémentaire

Gestion des équipes présentes sur les temps dédiés :

- Garant de la mise en oeuvre du projet pédagogique
- Garant du respect de la Charte de pause méridienne
- Répartir, planifier, suivre et contrôler les différentes activités proposées
- Instaurer une cohésion et une dynamique de groupe
- Animer certaines réunions
- Accompagner et former les agents
- Contribue à l'appréciation de la manière de servir des agents horaires
- Tenue quotidienne du registre de présence des adultes

Encadrement des groupes d'enfants :

- Tenue quotidienne des pointages des présences
- Construire, animer et maintenir une dynamique de groupe d'enfants.
- Favoriser l'expression, la participation et la créativité des enfants.
- Repérer les enfants en difficultés et signaler la situation au responsable multi-sites.
- Encadrer les activités de loisirs et les adapter aux différents publics.
- Faire découvrir et pratiquer plusieurs disciplines
- Participer à l'ensemble des activités proposées
- Bâtir des séances et support d'animation
- Répertoire les équipements, les matériaux et matériels nécessaires aux activités

Favoriser le dialogue local et informer le public

- Instaurer une communication transversale avec les différents partenaires du quotidien (équipes enseignantes, services de la Ville, parents)
- Participer à la conception, à la mise en oeuvre et au suivi de l'information relative aux activités périscolaires.

Évaluation des projets menés

- Participer à l'évaluation du projet pédagogique et des projets d'animation

Application et contrôle des règles d'hygiène et de sécurité

- Participer à l'aménagement et au maintien de l'hygiène et de la sécurité dans les locaux et espace d'activités.
- Sensibiliser les enfants aux règles de sécurité, à la citoyenneté et à la vie collective.
- Prodiguer les premiers soins en cas de blessures et contacter les services compétents en cas d'incidents.
- Assurer le suivi sanitaire des enfants
- Gestion des PAI

Direction d'ALSH à certaines vacances scolaires :

- Animer et piloter son équipe
- Programmer, suivre et contrôler les activités de la structure dans le respect du projet pédagogique
- Accompagner les animateurs dans la mise en place des projets d'animation et leur évaluation
- Repérer et réguler les conflits et en aviser le responsable : rapport d'incident...
- Animer la relation avec les familles
- Déclaration de l'équipe à la SDJES pour chaque période de direction
- Participer à la réalisation des tâches, aux côtés des membres de son équipe si besoin

Assurer l'Intérim du responsable multi-site en son absence

Missions ponctuelles

- Participation aux réunions de service
- Participation aux projets de la Direction de l'éducation et de la jeunesse
- Participation aux commissions de recrutement

Appartenance à un ou des groupes de travail :

- Participation à divers groupes de travail à l'échelle de la Direction

Votre profil

Formation

Formation :

• Cf. arrêté du 09 février 1997, fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en accueils sans hébergement

- Cf. arrêté du 3 nov. 2014 modifiant l'arrêté du 12 décembre 2013 : direction d'accueils périscolaires et BAFD

Expérience

Expérience sur un poste similaire appréciée

Savoir-faire

- Capacité à animer
- Organiser une activité
- Savoir communiquer
- Savoir accueillir
- Animer un réseau/un groupe
- Appliquer les normes, procédures et règles

Connaissances techniques/théoriques :

- Connaissance statutaire de la fonction publique territoriale
- Connaissance du développement physique, psychologique et affectif de l'enfant
- Connaissance du cadre réglementaire des ALSH et activités d'animation
- Connaissance du cadre juridique de responsabilité civile et pénale
- Gestes premiers secours PSC1.
- Connaissance du cadre réglementaire des ERP et des normes HACCP
- Connaissance de l'outil informatique (Word, Excel)

Savoir-être

- Qualités relationnelles
- Créativité
- Capacité d'adaptation
- Sens de la pédagogie
- Ponctualité
- Capacité d'écoute
- Esprit d'équipe
- Faire preuve d'autorité
- Rigueur

Conditions d'emploi

Contrainte(s) liée(s) au poste

Cycle de travail

Temps de travail annualisé sur la base de 1607h

Avantages

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)